



Critère 5.3

L'ACCOMPAGNEMENT A L'EXAMEN PRATIQUE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée,

TONNELIER Vanessa, Gérante de l'école de conduite de SABLE SUR SARTHE, situé 6 ter Rue Carnot 72300 SABLE SUR SARTHE.

Atteste sur l'honneur :

- Le jour de votre examen du permis de conduire, vous serez accompagné par l'un de nos enseignants diplômés et du véhicule à double commande de l'établissement.
- L'enseignant sera présent dans le véhicule lorsque vous passerez votre épreuve avec l'inspecteur. Il assistera à votre examen afin de mieux vous rassurer et dresser un compte-rendu de l'épreuve auprès de l'établissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Sablé Sur Sarthe, le 22 Mars 2022

TONNELIER Vanessa